



CAMPS, TRANSITIONAL SITE ET RELOGEMENT A PORT-AU-PRINCE APRES LE SEISME DU 12 JANVIER ¹

Giovanna Salome*



Camp de Carradeux (tentes et t-shelters), situé entre la commune de Tabarre et Delmas, 2011.

©Giovanna Salome

¹ Cette présentation s'appuie sur un terrain ethnographique en cours dans la ville de Port-au-Prince (recherche financée par l'Axa Research Fund dans le cadre d'une thèse de doctorat en Anthropologie à l'Université de Messine (Italie) intitulée « Catastrophe, urgence et mobilisation populaire: une ethnographie du post-désastre en Haïti »).

Le 12 Janvier 2010 un tremblement de terre de magnitude 7 sur l'échelle Richter atteint la République d'Haïti. Ce séisme majeur frappe violement le pays. La région métropolitaine de Port-au-Prince, Léogane, Grand Gôave, Petit Gôave, les départements du Sud-est et des Nippes ont été particulièrement touchés. Les pertes humaines et matérielles sont innombrables. Selon un rapport de l'agence RNDDH (Réseau National de Défense des Droits Humains)² plus de trois cent mille personnes ont perdu la vie, deux cent cinquante mille ont été blessées, des dizaines de milliers ont été portées disparues, six mille autres ont été amputées et près d'un million neuf cent mille sont restées sans abri. Les autorités et la population ont alors été confrontées à un nombre élevé de pertes humaines – dont le chiffre demeure très contesté³ –, ainsi qu'à une large destruction des maisons privées et des édifices publics – à l'instar du Palais présidentiel, de la cathédrale de Port-au-Prince et des principaux ministères – situés dans les zones frappées.

Le traitement médiatique qui s'est concentré sur Haïti à partir des premières heures suivant le désastre peut être comparé à celui du tsunami de 2004 en Asie du Sud-est. La circulation des narrations de la catastrophe, des fragments d'histoires collectés sur place et, plus encore, des images de mort et de destruction ont donné forme à un processus de spectacularisation du *12 Janvye*⁴ et des conséquences qu'il a engendré. Les informations diffusées par les *networks* ont activé une souffrance à distance⁵ (Boltanski, 1993) capable de mobiliser et de légitimer les interventions de la plupart des organismes et des ONG internationales actives dans le domaine de l'urgence humanitaire et de la réponse aux catastrophes naturelles. Au fil des heures, des jours et des mois suivant le tremblement de

²12 janvier 2010 – 12 janvier 2011 : le RNDDH dresse le bilan de la situation du pays un an après le séisme, RNDDH, 10/01/2010, <http://www.pfhs.ch/11.01%2011%20RNDDH%20Bilan%201%20an.pdf>

³ « La question du nombre de mort donne lieu à de nombreux débats et enjeux. Les chiffres enflèrent très vite en janvier 2010 et dans les mois suivant, alors même qu'un bilan réel (comptabilité des morts, des disparus, etc.) ne pouvait être effectué. Cette surenchère du nombre de morts pose la question de l'emballement politique et médiatique pour sensibiliser les foules et montrer l'ampleur de la catastrophe, comme si le nombre de morts était un baromètre du désastre », Corbet A., (Septembre 2011), p.12, <http://www.grotius.fr/wp-content/uploads/2011/11/Etude-DAS-Les-morts-et-la-mort-en-Ha%C3%AFti-apr%C3%A8s-le-s%C3%A9isme-du-12-janvier-2010--Alice-Corbet.pdf>

⁴ *12 Janvye* est l'un des noms attribués au tremblement de terre par les habitants. Il existe également d'autres expressions utilisées pour se référer à l'événement : *Goudou Goudou* (le son onomatopéique qui mime le son du mouvement de la terre au moment du séisme), *bagay là* (la chose), *tranblemannté* (tremblement de terre).

terre, les discours dominants ont véhiculé des images de misère, de souffrance et de destruction qui ont contribué à produire une image statique et souvent altérée d'un contexte haïtien post-désastre pour le moins complexe.

Cette vision homogénéisante de la situation produite par les médias fait écho à la rationalité technique des gestionnaires de crise. Selon les discours diffusés par les médias, et véhiculés par les rhétoriques qui soutiennent les interventions humanitaires réalisés dans le pays, on serait implicitement conduit à concevoir le processus de gestion du post-désastre et de l'urgence de l'habitat comme le déroulement naturel de trois phases qu'on pourrait considérer à première vue comme logiques : l'urgence, la transition et la reconstruction. Cependant, une ethnographie de longue durée dans l'espace urbain de Port-au-Prince conduit à questionner fortement ces constructions sociales du désastre. En effet, une perspective anthropologique nous amène à l'inverse à restituer la complexité d'un contexte où s'enchevêtrent et se superposent les temporalités, où l'on observe, par exemple, la permanence des contraintes socio-économiques préalables au séisme malgré le redéploiement de certaines stratégies de survie. Dès lors, il s'agira ici, en partant de l'exemple du relogement – l'un des enjeux les plus saillants et visibles de la reconstruction du pays –, de présenter quelques hypothèses quant à ce fait social que constitue le déplacement, phénomène qui échappe en partie à la raison humanitaire et à la rationalisation des gestionnaires du désastre.

Dans un premier temps, il s'agit de revenir sur l'espace flou du relogement à Port-au-Prince, où coexistent des "camps" et des réponses plus durables sous la forme de *transitional sites* – ou sites d'hébergement transitionnel –. La promotion de cette solution par les autorités ne doit pas occulter les continuités et permanences qui existent entre ces structures transitionnelles et les rassemblements de tentes, spontanés ou pas, et leurs usages par les déplacés. Ensuite, cet espace flou constitué par l'enjeu du relogement demeure ouvert à de multiples interventions d'acteurs politiques mais également privés qui tentent d'imposer leur

mode de régulation du déplacement, qu'il s'agisse des distributions humanitaires, des évictions forcées ou de la concentration des déplacés dans certaines zones.

L'ESPACE FLOU DU RELOGEMENT, ENTRE URGENGE ET TRANSITION

Dans ces derniers mois, les camps ont fait l'objet d'une forte pression politique menée par différents acteurs sociaux qui ont pour but leur évacuation: le nouveau gouvernement du président Martelly qui s'est donné comme programme la réduction progressive du nombre des camps existants⁶ ; les propriétaires terriens qui cherchent à récupérer leurs terres qui demeurent occupées depuis le séisme ; les autorités municipales qui veulent réhabiliter les édifices publics dans lesquels résident une partie des IDPs (*internally displaced people*). Cet ensemble d'initiatives hétérogènes pourrait laisser penser que la phase d'urgence, représentée d'une façon emblématique par l'image du camp de déplacés, est en train de s'achever sous la pression des évacuations et de laisser place à celle de la « transition ». Cependant, dans ces derniers mois, on voit un phénomène de déplacement, de réadaptation voire de fusion des différents camps capable de susciter de fortes réactions de la part de la presse, mais également des agences humanitaires et de certains groupes engagés dans la défense des droits humains.

Cette réalité oblige à remettre en question le concept et l'image même du camp avec des frontières fixes et immuables, celle de la figure du déplacé qui l'habite, qui peut aller au-delà de la seule personne qui a perdu sa maison. Si l'on regarde à l'intérieur de l'espace-camp, on observe une réalité fluide, caractérisée par les « migrations » des déplacés, pas seulement d'un camp à l'autre en cas d'éviction, mais entre les camps et la province, le camp et le quartier, le camp et la maison. Les gens se déplacent de manière fonctionnelle,

⁶ Le programme présenté par le Président Martelly le 16 Mai 2011 et nommé « Fermeture de six camps prioritaires au travers du lancement de la reconstruction définitive », mieux connu comme « 6 (camps) + 16 (quartiers) » établit une liste de priorités dans la fermeture de 6 camps et dans la reconstruction et revitalisation de 16 quartiers dans la zone urbaine de Port-au-Prince.

laissant entrevoir le phénomène – difficile à quantifier – des tentes vides, ou tentes zombies⁷, où les gens n’habiteraient pas mais où ils se rendraient occasionnellement. Cette réalité sociale, peu gérable pour des questions de sécurité par les organismes qui travaillent dans ce contexte, amène à penser que la tente et avec elle l’univers du camp qui l’accueille, ne représentent pas seulement une possibilité de logement pour les gens qui ont perdu leur habitation. Ils peuvent être considérés également comme un capital à défendre ou à négocier parce qu’ils offrent une possibilité concrète d’accès à d’éventuelles distributions et à des projets proposés uniquement dans cet espace.

Si les tentes, considérées comme des abris d’urgence, véhiculent donc l’image de la crise du logement engendrée par le séisme, les *T-Shelters*⁸ – abris transitionnels – représenteraient le passage graduel à une phase de reconstruction à long terme. Selon le *Safer Homes, Stronger Communities*⁹, « L’abri transitionnel sert à fournir aux familles sinistrées un espace habitable, couvert et sûr, un environnement sain qui protège leur vie privée et leur dignité en période de transition entre une catastrophe naturelle et le retour à une situation plus permanente ». Pour un déplacé il y a deux principales possibilités pour obtenir un abri provisoire : détenir un titre de propriété sur un terrain où placer la construction ou rentrer, en tant que bénéficiaire, dans un projet d’édification d’un *transitional site*.

Les sites transitionnels, contenant un nombre assez variable de *T-Shelters* selon la grandeur de l’emplacement, sont normalement situés sur des terrains étatiques déclarés d’utilité publique par les autorités pour une période de trois ans, qui coïncide avec la durée estimée d’un abri transitionnel¹⁰. Les conditions juridiques – droit à l’occupation du sol de trois ans au moins – et matérielles – présence des petites maisonnettes au lieu des tentes et des *plastic-*

⁷ Selon l’expression d’un représentant de la DPC (Département de Protection Civile) qui travaillait dans un camp sur la commune de Tabarre, dans l’arrondissement de Port-au-Prince, qui désignait ainsi lors d’un entretien les tentes vides présentes dans le camp.

⁸ En moyenne, un *T-Shelter* mesure entre 12 à 18 m² avec la plupart du temps une seule chambre. Sa durée de vie estimée à trois ans dépend de la conception et de la fabrication. Certains sont faits des planches de bois, bordées de plastique, d’autres présentent une ossature de bois ou de métal et des murs de bois ou de plastique.

⁹ Un manuel sur la reconstruction après une catastrophe naturelle financé par la Banque Mondiale <http://www.housingreconstruction.org/housing/toc>, Jha, K., Barenstein, J. D., Phelps, P. M., Pittet, D., Sena, S. (January 15, 2010).

¹⁰ Dans les cas où les sites transitionnels sont placés sur des terrains privés, les conditions d’occupation de l’espace sont différentes et changent par rapport aux accords spécifiques pris entre les maries, les propriétaires et les organismes humanitaires impliqués.

sheets – font partie des éléments qui interviennent dans la définition de cet espace. Dans la perspective dominante qui voit l'urgence et la reconstruction comme des phases temporelles distinctes, le site transitionnel représenterait une nouvelle réalité. Cependant, il contient des éléments de continuité avec la dimension du camp, comme par exemple, la présence des acteurs humanitaires (même si plus sporadique), la concentration des *T-Shelters* dans un espace défini avec des frontières apparemment bien délimitées, des conditions d'hygiène précaires etc. Le discours entendu par un responsable de la communication d'une mairie de la zone urbaine de Port-au-Prince se révèle dans ce sens significatif. Pendant une réunion de coordination des interventions humanitaires, il a beaucoup insisté sur l'importance de passer du terme « camp » à celui de « village » pour désigner un des sites transitionnel de construction récente. Ce choix sémantique et stratégique a été présenté comme nécessaire pour « aider les gens à comprendre que l'urgence est terminée », et avec elle, l'assistance des intervenants humanitaires. L'exigence de distinguer ces espaces – du camp et du site transitionnel – à travers un acte de nomination témoigne de la fluidité des frontières de la notion de transition, qui est au centre d'une renégociation quotidienne de la part des acteurs sociaux qui la conçoivent, la traversent et la gèrent.

Ambiguïtés et incertitudes autour du processus transitionnel

À l'heure actuelle, selon les derniers résultats de la matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*)¹¹ de l'OIM (Organisation Internationale des Migrations)¹², 550 560 individus vivent encore dans 802 sites de déplacés. Pour la période 2010-2011, il a été prévu de construire environ 116 000 *T-Shelters* (dont 80 392 terminées en juin 2011), 14 082 maisons permanentes (dont 5 707 terminées en juin 2011) et la réparation de 12 184 habitations (dont 5 275 terminées en juin 2011)¹³. Analysés dans une perspective

¹¹ Le Displacement Tracking Matrix (DTM) est un outil conçu par l'OIM pour le monitoring des mouvement des IDPs et la récolte des informations sur le conditions de vie dans les camps et les sites transitionnels.

¹² Haiti Camp Coordination and Camp Management Cluster (September 30 2011) *Displacement Tracking Matrix. V2.0*

UPDATE, http://haiti.humanitarianresponse.info/Portals/0/Information%20Management/DTM%20V2_Report_September_English.pdf

¹³ Shelter Cluster Report May-June 2011, <https://sites.google.com/site/shelterhaiti2010/>

anthropologique, ces chiffres peuvent amener à réfléchir sur ce qu'ils représentent dans la réalité concrète, celle où les acteurs sociaux expérimentent des difficultés, effectuent leurs choix et expriment leurs propres besoins.

L'anthropologie des catastrophes, moins intéressée par l'irruption spectaculaire de ces phénomènes sur la scène sociale, concentre davantage son attention sur le quotidien et l'inscription de l'exceptionnel dans un temps ordinaire¹⁴. À travers une déconstruction du désastre peut se dessiner la possibilité de cerner des logiques, des pratiques et des rhétoriques qui transforment la catastrophe en un événement social, politique, voire symbolique et humanitaire en même temps (Revet, 2008). À partir de là, porter un regard attentif aux pratiques sociales et aux trajectoires des personnes qui traversent quotidiennement ces espaces amène à questionner les catégories mêmes qui sont utilisées par les acteurs sociaux présents sur la scène du post-désastre. En d'autres termes, cela conduit à se demander ce que signifient aujourd'hui urgence, transition et reconstruction en Haïti.

Si le camp paraît constituer l'emblème de l'urgence du logement post-séisme – en tant que lieu d'accueil par excellence pour les personnes qui ont perdu leur habitation pendant le désastre –, les *transitional sites* devraient désigner concrètement le passage graduel vers une vraie reconstruction, stable et durable. Toutefois, l'observation effectuée lors de cette recherche ethnographique révèle un cadre plus complexe : ainsi, les temporalités de l'urgence, de la transition et de la reconstruction à long terme ne se côtoient pas seulement, elles se rencontrent et se superposent spatialement dans le contexte urbain de Port-au-Prince. Les camps, les sites transitionnels et les maisons construites/reconstruites cohabitent aujourd'hui, à plus d'un an et demi du tremblement de terre, dans les mêmes quartiers.

¹⁴ Cf. notamment Hoffman, S. M., Oliver-Smith, A. eds. (2002), Revet, S. (2007).

À travers la présentation d'une partie des enjeux qui intéressent actuellement les univers du camps et du site transitionnel en Haïti, on a essayé d'avancer des hypothèses sur la nature fluide des frontières qui existent entre les catégories mêmes d'urgence et de transition qui, indirectement, participent aussi à la définition de la temporalité et de la spatialité du processus de reconstruction de l'après-séisme. La complexité sociale dans laquelle les différentes phases de l'intervention humanitaire se déploient amène à s'interroger de la manière suivante : quand pourra-t-on considérer que la transition est terminée, et est-il même possible d'envisager une fin à cette phase ? Mais également, vers quoi transite-t-on ?

Au cours des conférences internationales de Santo Domingo et de New York des 15 et 31 mars 2010, le gouvernement haïtien et la communauté internationale se sont entendus sur un *Plan d'action pour le Relèvement et le Développement national (PARDN)*¹⁵ qui articule les différentes lignes du processus de reconstruction. Reconstruire en mieux (*Building Back Better*) et donner vie à un plan de décentralisation constituent deux éléments caractérisant les rhétoriques qui accompagnent les discours produits autour de la reconstruction dans le pays. Au sein même de ce processus, il est aisé de repérer un ensemble hétérogène d'acteurs : l'État et ses différentes composantes, la CIRH (Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti)¹⁶, les ONG, le Système des Nations unies, les associations locales, les entités religieuses et les acteurs privés qui tentent de mettre en œuvre à des niveaux différents, avec plus ou moins de coordination, des actions dans le domaine de la réponse à

¹⁵ Le plan d'action a été élaboré par l'État haïtien sur la base des résultats et recommandations de l'évaluation post désastre *Post Disaster Needs Assessment (PDNA)* qu'il a lui-même réalisé préalablement avec l'appui des Nations Unies, de la Banque Interaméricaine de développement (BID), la Banque Mondiale et la Commission Européenne.

¹⁶ La Commission intérimaire de la reconstruction d'Haïti (CIRH) a été créée en avril 2010, suite au séisme, pour regrouper les bailleurs internationaux et le gouvernement haïtien dans l'examen et la validation des projets de reconstruction pour le pays. La CIRH est sous l'autorité du Premier ministre de la République d'Haïti et de l'ex président américain Bill Clinton, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU (Organisation des Nations unies) dans le pays depuis 2009. Son mandat a pris fin le 21 octobre dernier et la prorogation fait actuellement l'objet de nombreuses discussions.

la crise du logement¹⁷. Les interventions de ces différents acteurs dans l'espace de la reconstruction se traduisent par la création d'un laboratoire d'expériences complexe dans lequel s'articulent des projets, des programmes et des initiatives qui répondent à des logiques et à des exigences politiques, identitaires, économiques et sociales différentes. Les défis de la reconstruction dans l'espace urbain de Port-au-Prince passent pourtant par cette complexité, faite de la rencontre des différentes entités, stratégies et contraintes.

Si le séisme représente un événement destructeur capable de relancer le débat autour des problématiques préexistantes dans le pays – ainsi, l'absence de stratégie d'urbanisation, la question foncière et la propriété privée, les inégalités sociales, les risques environnementaux, etc. –, il peut aussi être considéré en tant que possibilité d'un changement, d'un accès à de nouvelles ressources pour les habitants à la recherche de meilleures conditions de vie. Quand on observe le passage de la réalité du camp à celle du site transitionnel dans la gestion du problème du relogement post-séisme, peut-on parler aujourd'hui en termes de «pérennisation d'une solution provisoire»¹⁸ ? Comment, et en quoi, une phase considérée comme transitoire pourrait se modifier à travers les pratiques d'appropriation des gens impliqués ? Et comment la multiplicité des voix et des expériences ici décrite interviendra-t-elle dans la structuration et mise en forme de la phase de reconstruction ?

Giovanna Salome, doctorante en anthropologie à l'Université de Messine (Italie) est bénéficiaire d'une bourse soutenue par le Fonds AXA pour la Recherche

¹⁷ On ne peut détailler ici l'ensemble des acteurs existants et des opérations conçues et conduites dans le cadre du processus de reconstruction.

¹⁸ Paule, C. (2011).

BIBLIOGRAPHIE

Boltanski, L. (2007) *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Gallimard, « Folio essais », Paris.

Corbet, A. (Septembre 2011) *Les morts et la mort à Haïti suite au séisme du 12 Janvier 2010*, <http://www.grotius.fr/wp-content/uploads/2011/11/Etude-DAS-Les-morts-et-la-mort-en-Ha%C3%AFti-apr%C3%A8s-le-s%C3%A9isme-du-12-janvier-2010--Alice-Corbet.pdf>

Gouvernement de la République d'Haïti (Mars 2010) *Plan d'action pour le Relèvement et le Développement national. Les grands chantiers pour l'avenir*.
<http://www.ht.undp.org/assets/fichier/publication/pubdoc59.pdf?PHPSESSID=099a339dee38f18a888494754e66ef3f>

Haiti Camp Coordination and Camp Management Cluster (September 30 2011) *Displacement Tracking Matrix.V2,0 UPDATE*
http://haiti.humanitarianresponse.info/Portals/0/Information%20Management/DTM%20V2_Report_September_English.pdf

Hoffman, S. M., Oliver-Smith, A. eds. (2002) *Catastrophe & Culture. The Anthropology of Disaster*, eds. Santa Fe, NM: School of American Research Press.

Jha, K., Barenstein, J. D. Phelps, P. M., Pittet, D. Sena, S. (January 15, 2010) *Safer Homes, Stronger Communities: A Handbook for Reconstructing after Natural Disasters*, World Bank Publications,.

Paule, C. (2011) « La pérennisation d'une *solution* transitoire. La gestion des *déplacées internes* en Haïti après le séisme du 12 janvier 2010 », *Chaos International, Fil d'Ariane*, http://www.chaos-international.org/images/stories/Fil_Ariane/FIL_D_ARIANE_Clement_sept_2011.pdf

Revet, S. (2007) *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Revet, S. (2008) « L'ethnologue et la catastrophe », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 69, Été 2008, pp. 99-120.

RNDDH (10/01/2010) *12 janvier 2010 – 12 janvier 2011 : le RNDDH dresse le bilan de la situation du pays un an après le séisme*,
<http://www.pfhs.ch/11.01%2011%20RNDDH%20Bilan%201%20an.pdf>

Haiti Shelter Cluster, *Shelter Cluster Report May-June 2011*,
<https://sites.google.com/site/shelterhaiti2010/>